

Programme

Éco Forum de l'Eau



***« Pour une gestion durable de l'eau :
la préserver, l'économiser, la gérer »***

Mercredi 22 octobre 2008

Le Vinci - Tours



Région

Centre



Agenda 21
de la Région Centre



La Région Centre souhaite que les citoyens soient acteurs de la préservation de l'eau, de sa qualité et de sa quantité, conformément à la directive cadre européenne qui vise l'objectif d'un retour vers un bon état des ressources en eau à l'échéance de 2015.

Cet objectif est inscrit dans l'Agenda 21 de la Région Centre adopté en juin 2008, et décliné dans de nombreuses actions régionales : l'appel à projets «Éco l'Eau», le soutien à la réalisation de SAGE et de contrats de bassins, la participation au projet interrégional «Plan Loire»...

Deux ans après sa première édition, la Région organise le second Forum de l'Eau. Cette manifestation est ouverte à tous les acteurs de l'eau : aux collectivités locales, bailleurs sociaux, associations, consulaires etc, mais aussi au grand public, notamment aux lycéens.

La Région Centre a souhaité que cette manifestation régionale soit exemplaire dans sa réalisation et dans l'accueil du public, afin d'encourager nos partenaires et la population régionale dans le changement de leurs habitudes quotidiennes, en adoptant des «éco-gestes».

Ces «éco-gestes», nous souhaitons vous les faire partager dans le cadre de ce Forum. Nous vous proposons de boire de l'eau du robinet contenue dans des carafes (plutôt que de distribuer des bouteilles d'eau en plastique), des repas composés de produits intégralement issus de l'agriculture biologique, locaux, de saison ou issu du commerce équitable.

Et, bien sûr, nous vous incitons à utiliser les transports collectifs ou doux pour participer au forum. Nous compléterons votre effort par un engagement de la Région à compenser les émissions de CO₂ générées par ces déplacements.

Faire de ce Forum de l'Eau un «Éco-forum», c'est faire partager aux habitants de la région nos engagements pour un développement durable, qui ne pourra aboutir que collectivement.

Agnès THIBAL
vice-Présidente de la Région Centre,
déléguée à l'Environnement,
au Développement durable et à la Loire

François BONNEAU,
Président de la Région Centre



PROGRAMME

10H00 – Ouverture *Auditorium DESCARTES*

Film d'ouverture

Accueil par Jean GERMAIN, vice-Président de la Région Centre, Maire de Tours

Programme de la journée par Denis CHEISSOUX, journaliste, animateur

10H10 – Table-Ronde - Mise en œuvre de la DCE et révision des SDAGE : Quel impact du Grenelle de l'Environnement ? *Auditorium DESCARTES*

Introduction par Jean-Pierre BARNAGAUD, représentant du CESR du Centre

Jean-Michel BÉRARD, Préfet de la région Centre

Yves MÉRILLON, Directeur général adjoint de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne

Marc COLLET, Directeur adjoint de l'Agence de l'eau Seine-Normandie

Agnès THIBAL, vice-Présidente du Conseil régional du Centre

Bernard ROUSSEAU, représentant de la Commission «Eau» de France Nature Environnement

Débat avec la salle

11H30 – Visite officielle des stands *Salon Agnès SOREL*

Salon des associations et des institutions - *Région Centre, Agences de l'eau, Graine Centre, Loiret Nature Environnement, Mission Loire, Eau vivante...*

Salon des entreprises : solutions pour les collectivités - *Toitures végétalisées, récupération de l'eau de pluie, économies d'eau, recherche et diagnostic des fuites, désherbage alternatif...*

12H15 – Déjeuner *Salon Agnès SOREL*

Cocktail déjeunatoire préparé à partir de produits issus de l'agriculture biologique

14H00 – Ateliers session A (3 ateliers simultanés au choix) *Salles de commissions*

Atelier 1 - Économiser l'eau : la gestion des réseaux et la récupération de l'eau de pluie

Atelier 2 - Sensibiliser et éduquer : pour une meilleure gestion de la ressource en eau

Atelier 3 - Prévenir : pour une meilleure prise en compte du risque d'inondation

15H20 – Pause et rafraîchissements

15H40 – Ateliers session B (3 ateliers simultanés au choix) *Salles de commissions*

Atelier 4 - Eau et pesticides : lutter en amont contre les pollutions diffuses

Atelier 5 - Continuité écologique : la gestion et l'aménagement des ouvrages hydrauliques en question

Atelier 6 - Gérer : pour partager la ressource en eau

17H00 – Foire aux idées - Temps libre - Café *Salon Agnès SOREL*

Salon des associations, des institutions et des entreprises

17H30 – Synthèse des ateliers *Auditorium DESCARTES*

Rapports des 6 ateliers

18H15 – Appels à projets Éco l'eau : économies d'eau et techniques alternatives

Auditorium DESCARTES

Présentation des réalisations 2007

Les orientations de l'appel à projets 2008

Lancement de l'appel à projets 2009

Échanges avec la salle

18H45 – Conclusion du forum régional de l'eau 2008 *Auditorium DESCARTES*

Claude ROIRON, Présidente du Conseil général d'Indre-et-Loire (sous réserve)

François BONNEAU, Président du Conseil régional du Centre

19H30 – Dîner *Salon Agnès SOREL*

Dîner préparé à partir de produits issus de l'agriculture biologique

21H00 – Spectacle *Salon Agnès SOREL*

« Le cabaret mobile eauZone » - Rémi Lelong

« Fable onirique et sensible qui nous entraîne dans un univers atemporel. Un drôle de personnage, ancienne figure du music-hall – cracheur d'eau à une époque où l'eau coulait encore à flots – promène fiévreusement son cabaret portatif, à la recherche de l'eau devenue rare et précieuse. On s'assoit, ou on le suit, on écoute et le voyage commence... » Petits et grands sont concernés par ce spectacle ludique, drôle et engagé ».

21H30 – Clôture du deuxième Forum régional de l'Eau 2008

FORUM DE L'EAU POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



14H00 – Accueil des enfants et des accompagnateurs

14H05 – Atelier pédagogique au choix Salles de commissions

Ludocycle de la Maison de l'Eau - Jeu de plateau où chacune des trois équipes est une goutte d'eau qui quitte l'océan et doit le retrouver en traversant tout le cycle de l'eau

Les petits débrouillards - La découverte de l'élément «Eau»

15H05 – Pause et visite des stands Salon Agnès SOREL

Rafraîchissements et goûter

15H30 – Spectacle Auditorium DESCARTES

SO(eau)S compagnie ACTA FABULA

«La célèbre Mathilde Eaudesource présente sa conférence sur cette ressource si précieuse à la vie. H2O et Goujon Malin sont attendus comme invités d'honneur mais l'affreux Kradeau vient jouer les trouble-fête. Les deux acolytes, aidés par les enfants, vont alors devoir tout mettre en œuvre afin de se débarrasser de ce dangereux intrus polluant qui les menace...»

16H30 – Clôture de l'après-midi des générations futures

Remerciements du Conseil régional du Centre

16H35 – Visite des stands Salon Agnès SOREL



LES ATELIERS EN QUELQUES MOTS

Atelier 1 - Économiser l'eau : la gestion des réseaux et la récupération de l'eau de pluie

De nombreux usages de l'eau ne nécessitent pas d'eau potable, à laquelle peut être substituée de l'eau de pluie récupérée. Ainsi, l'eau du réservoir de la chasse d'eau des toilettes, qui représente un tiers de la consommation d'un foyer, pourrait être économisée. La mise en place d'équipements de récupération et d'utilisation de l'eau de pluie est maintenant favorisée par la loi sur l'eau du 30 décembre 2006 pour les particuliers. Toutefois ces pratiques ne sont pas exemptes de contraintes réglementaires, notamment pour les collectivités. Quelles sont-elles ? Quels usages sont autorisés ? Quelles aides sont allouées ? Quelles sont les techniques proposées pour recueillir et utiliser l'eau de pluie ?

Christophe CORBEL, DRASS Centre - Réglementation sur les usages de l'eau de pluie

Gabriel RIOU, Délégué régional Centre Loire de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne - Mieux gérer les réseaux

Thierry MATHON, Eau de France - Techniques de récupération d'eau de pluie, exemples de réalisations

Pierre GUILLAUME, Association Éc-eau-logis - La valorisation qualitative de l'eau de pluie : la grande oubliée !

Débat en atelier

Atelier 2 - Sensibiliser et éduquer : pour une meilleure gestion de la ressource en eau

Les actions de sensibilisation, d'éducation et de participation des citoyens à la gestion de l'eau constituent une des orientations fondamentales exprimées dans le projet de SDAGE adopté en 2007 par le Comité de Bassin Loire-Bretagne. La mobilisation du public, jeune et moins jeune, pour atteindre ces objectifs passe par l'information, la sensibilisation et la pédagogie. Pourquoi l'appropriation des enjeux de l'eau par le grand public est-elle indispensable pour une gestion durable de la ressource ? Quels sont les outils proposés ? Quels sont les moyens mis en œuvre par les différents acteurs de l'eau de la région Centre pour concrétiser ces objectifs d'éducation, de sensibilisation et de participation ?

Nathalie RAVOT Agence de l'eau Loire Bretagne - La consultation sur le SDAGE : objectifs et résultats

Sophie GRIBIUS, Direction de l'Environnement - Conseil régional du Centre - L'appropriation des enjeux de l'eau par le grand public

Bertrand DESHAYES, Graine Centre - Exemples d'initiatives d'éducation à la gestion de la ressource en eau

Débat en atelier

Atelier 3 – Prévenir : pour une meilleure prise en compte du risque d'inondation

La région Centre n'a pas connu de périodes d'inondation majeure depuis le XIX^e siècle, ce qui pourrait laisser penser à la population que le risque a disparu. La probabilité d'occurrence d'un tel événement n'est pourtant pas négligeable, elle est d'environ 1/200 en région Centre. L'enjeu pour le territoire régional est d'importance : 250 000 personnes, 11 000 entreprises et 60 000 emplois sont concernés directement par ce risque. Pour faire face à cet événement potentiel, comment est envisagée l'organisation des secours ? Quelles actions de prévention sont menées auprès des entreprises et des populations ? Comment réduire la vulnérabilité ?

Patrick FERREIRA, DDE du Loiret - L'organisation des secours et le retour d'expérience des exercices d'évacuation

Nicolas BAUDUCEAU, Chargé de Mission CEPRI - Enjeux des inondations, bilan et actions innovantes

Jean-Claude EUDE, EP Loire - Le risque inondation et les entreprises

Jean-Pierre VALETTE, DIREN Centre - «Parce que la Loire est mieux dans son lit que dans le vôtre»

Débat en atelier

Atelier 4 - Eau et pesticides : lutter en amont contre les pollutions diffuses

Le suivi de la pollution par les pesticides des eaux souterraines et des rivières en région Centre montre que celle-ci est globalement élevée et généralisée. Les enjeux sont multiples : risques pour la santé, notamment pour ceux qui appliquent les pesticides ; pour l'environnement, mais également pour l'économie. En effet, le traitement des eaux polluées par les pesticides pour l'alimentation en eau potable engendre d'importants surcoûts. Prévenir la pollution des cours d'eau par les pesticides grâce à des actions concrètes est le seul avenir durable. Quel est le bilan de la pollution des eaux par les pesticides en région Centre ? Comment prévenir ces pollutions diffuses ? Qu'est-ce qu'une zone tampon et ses modalités de mise en place ? Comment peut s'effectuer le suivi de la réglementation ?

Jérôme JULLIEN, représentant du GRAPP Centre - État de la pollution par les phytosanitaires en région Centre

Jean-François OUVRY, AREAS - Les études techniques du CORPEN sur les zones tampons

Sébastien FLORES, DDAF 37 - La cartographie des cours d'eau pour la mise en œuvre et le suivi des bandes enherbées

Débat en atelier

Atelier 5 - Continuité écologique : la gestion et l'aménagement des ouvrages hydrauliques en question

L'objectif de bon état écologique s'impose pour 2015, il vise à résoudre les dysfonctionnements morphologiques pour respecter l'intégrité physique des cours d'eau. Toutefois, il ne s'agit pas d'un retour à l'état naturel des cours d'eau qui hypothéquerait le maintien des activités humaines. Il s'agit d'objectifs visant à la gestion et à l'aménagement des ouvrages hydrauliques. Comment la directive Cadre sur l'Eau et la loi sur l'Eau définissent-elles ce qu'est un bon état morphologique ? L'effacement d'ouvrages hydrauliques est-il la panacée ? Qu'en est-il de la circulation des poissons migrateurs ?

Jean ROYER, DIREN Centre - Le bon état écologique et la continuité écologique, quelle réglementation ?

Olivier FAURIEL, Agence de l'eau Seine-Normandie - Priorités du 9^e Programme pour l'hydromorphologie

Michel BACCHI, hydrobiologiste, bureau d'études RIVES - La question de l'effacement des ouvrages hydrauliques

Mickaël LELIEVRE, LOGRAMI - Facilitation de circulation des poissons migrateurs sur la Loire

Débat en atelier

Atelier 6 – Gérer : pour partager la ressource en eau

L'eau n'est pas une ressource inépuisable. Elle nécessite donc une maîtrise des prélèvements afin de garantir le bon état des cours d'eau, des eaux souterraines et des écosystèmes, ainsi que le maintien des usages, et en premier lieu, l'alimentation en eau potable et l'irrigation. Pour atteindre un bon état des cours d'eau et des milieux aquatiques, la directive Cadre sur l'Eau définit des obligations de résultats en matière de gestion quantitative de la ressource. Quelles sont-elles ? Quels outils sont mis en place pour répondre à ces objectifs, entre autres celui de surveillance quantitative des eaux souterraines ? Comment la gestion quantitative partagée de la ressource en eau s'effectue-t-elle ?

Claude GITTON, SEMA de la DIREN Centre - Réglementation de la gestion quantitative de l'eau

Jean-Claude MARTIN, BRGM - Le suivi et l'état des nappes phréatiques en région Centre

Vincent CADORET, animateur du SAGE Yèvre-Auron - Exemple de gestion partagée de la ressource en eau

Débat en atelier



Conseil régional du Centre

Direction de l'Environnement Eau et Loire

Tél. : 02 38 70 25 16
Fax : 02 38 70 31 36
environnement@regioncentre.fr

9 rue Saint-Pierre-Lentin
45041 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 70 30 30
Fax : 02 38 70 31 18

www.regioncentre.fr

